

DESJEPS - DIPLÔME D'ETAT SUPERIEUR DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE

AVANTAGES

- Le DESJEPS est un diplôme de niveau 6 préparant au métier d'entraîneur dans la mention gymnastique artistique.
- Ce diplôme permet l'encadrement et l'entraînement contre rémunération
- Il atteste à son titulaire les compétences de :
 - **Entraîneur** : préparation, planification et accompagnement de gymnastes dans l'optimisation de la performance
 - **Directeur de structure** : responsable du suivi financier et politique du projet sportif de la structure
 - **Formateur** : encadrement de formation de formateurs.

OBJECTIFS

- Préparer un projet stratégique de performance
- Piloter et évaluer un système d'entraînement de Haut -Niveau
- Diriger un projet sportif
- Organiser des actions de formation de formateurs

CONTENUS

- Planification et pilotage d'un système d'entraînement
- Analyse et évaluation des facteurs de la performance et du système d'entraînement
- Encadrement de cadres d'équipes techniques et de formateurs
- Projet de développement financier et administratif d'une direction technique

MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
 - » Formation en présentiel
 - » Formation en FOAD
- Moyens techniques :
 - » Echanges avec les participants
 - » Cas pratiques
 - » Mise en situation / alternance
 - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
 - » Réalisation d'un dossier écrit
 - » Un entretien pour soutenir le dossier
 - » Une conduite de séance en centre de formation avec un groupe de gymnastes
 - » Un entretien portant sur la conduite de séance

FORMATEURS

- Experts en gymnastique, en préparation physique, en méthode projet, en management et en formation

PUBLIC

Stagiaires en formation initiale

Stagiaires en formation continue pour les titulaires :

- Du BPJEPS
- Du BEES 1^{er} degré option GAF
- Du BEES 2^{ème} degré option GAF
- Du DEJEPS DGA
- De l'entraîneur fédéral

PARTICIPANTS

5 Stagiaires

PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Avoir 18 ans révolus au 1^{er} jour de la formation
- Être titulaire du PSC1
- Être en possession d'un certificat médical d'aptitude à la pratique et à l'encadrement de la pratique sportive de mois de 3 mois
- Justifier d'une expérience d'entraîneur en Gymnastique Artistique Féminine
- Être capable d'effectuer l'analyse d'un enchaînement en gymnastique répondant aux exigences du code de pointage de la Fédération Internationale de Gymnastique

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Formation organisée par l'INSEP en collaboration avec la FFGYM

» Lieu : PARIS (75)

» Dates : du 04 novembre 2024 au 17 juin 2025

» Durée : 12 mois (700 heures en centre de formation et 500 heures en club)

Des dispenses, des équivalences et des allègements de formation sont possibles. Se rapprocher de la FFGym pour en savoir plus.

» Frais de dossier : 150 €

» Coût pédagogique : 8 750 €

Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant.

Cette formation est éligible aux financements des OPCO.

En fonction du statut du stagiaire, différents financements sont possibles :

- Contrat de professionnalisation
- Plan de développement des compétences de l'employeur (OPCO pour les moins de 50 salariés)
- Conseil Régional
- CNDS
- Financement personnel

Responsable technique de la formation :

Sébastien Risler (sebastien.risler@ffgym.fr)

Inscription **au plus tard le 01 mai 2024** : [CLIQUEZ ICI](#)

Tout dossier incomplet à cette date sera rejeté.

CALENDRIER DE FORMATION

Tests de sélection GAF	06-07 mai 2024 en visioconférence
Vérification des exigences préalables à l'entrée en formation	du 18 au 21 juin 2024
Positionnement	Les 22 et 23 octobre 2024 en visioconférence
Début de la formation	04 novembre 2024
Vérification des exigences préalables à la mise en situation pédagogique	du 12 au 22 novembre 2024
Fin de la formation	17 juin 2025
Rattrapage	Septembre 2025

Documents à fournir à l'inscription et à envoyer par voie postale à l'INF/FFGYM, 7 ter cour des Petites Ecuries, 75010 PARIS ou par mail (date de réception faisant foi) à meriem.fellah@ffgym.fr

- Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la gymnastique de moins de 3 mois
- Une attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ou de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)
- Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité : recto/verso)
- 1 photo d'identité
- L'attestation de recensement pour les français de moins de 25 ans ou le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté
- Les diplômes détenus pouvant permettre une équivalence

Programme sous réserve de modifications